

École nationale de théâtre du Canada

États financiers au 31 juillet 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 27



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
École nationale de théâtre du Canada

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme École nationale de théâtre du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 juillet 2015 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère

raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme École nationale de théâtre du Canada au 31 juillet 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton, S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 28 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

Résumé de l'École nationale de théâtre du Canada pour l'exercice terminé le 31 juillet 2015

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de théâtre du Canada
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 31 juillet 2015

	Administration générale						Greves d'affection			Dotations (note 20)		
	2015			2014			2015			2014		
	Fonds général	Affectation d'origine interne	Fonds de prêts	Total	Fonds d'immobilisations	Total	Fonds de la chaire d'écriture dramatique	Fonds de la chaire en mise en scène	Total	Fonds Philippe-Casgrain	Fonds Suzanne-Grossmann	Total
Soldes de fonds au début	1 800 487	193 872	1 994 359	2 025 832	23 706 801	3 249 484	177 365	1 216 654	34 565	308 387	43 037	28 736 293
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	10 118	12 433	22 551	195 914	(249 398)	672 700	14 968	188 025	5 838	73 932	12 056	718 121
Réévaluations et autres éléments (avantages sociaux futurs)	183 000 (193 118)	193 118	183 000 (224 000) (3 387)	195 914	(249 398)	672 700	14 968	188 025	5 838	73 932	12 056	718 121
Virement interfonds (note 21)	-	1 993 015	206 305	2 199 910	2 199 910	2 199 910	2 199 910	2 199 910	2 199 910	2 199 910	2 199 910	2 199 910
Soldes de fonds à la fin												

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de théâtre du Canada
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 juillet 2015

	2015 \$	2014 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges des fonds d'administration générale et grevés d'affectations	740 672	3 225 107
Éléments hors caisse		
Réévaluations et autres éléments (avantages sociaux futurs)	183 000	(224 000)
Passif au titre des prestations définies	(99 000)	99 000
Actif au titre des prestations définies	(45 000)	
Amortissement des immobilisations corporelles	720 165	698 606
Variation nette de la juste valeur des placements	(987 434)	(2 094 497)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	666 126	(845 310)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 178 529</u>	<u>858 906</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Cessions de placements	13 392 326	14 414 286
Placements	(16 125 271)	(13 764 619)
Placements à recevoir	353 560	(105 998)
Aliénation de dons en faveur de fondations communautaires		(457 142)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 673 989)	(2 164 785)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 053 374)</u>	<u>(2 078 258)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	1 180 562	319 438
Remboursement de dette à long terme	(43 820)	(59 970)
Dons privés relatifs au fonds de dotation	1 418 928	1 046 324
Subventions gouvernementales à recevoir	358 517	(163 652)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>2 914 187</u>	<u>1 142 140</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse		
Encaisse au début	39 342	(77 212)
Encaisse à la fin	<u>78 657</u>	<u>39 315</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de théâtre du Canada
Situation financière
au 31 juillet 2015

	Administration générale			Grevés d'afféciations			2015			2014		
	Fonds général	Fonds de prêts	Fonds d'immobilisations	Fonds de la chaire d'écriture dramatique	Fonds de la chaire en mise en scène	Fonds Philippe-Casgrain	Fonds création et technologie	Fonds Suzanne-Grossmann	Fonds de dotation	Total	Total	\$
ACTIF												
Court terme												
Encaisse	78 657	10 429	29 035	5 596						78 657	39 315	
Comptes clients et autres créances (note 11)	160 857									205 917	307 901	
Frais payés d'avance	28 774									28 774	93 927	
Avance au fonds général, sans intérêt												
Avance au fonds d'immobilisations, sans intérêt												
Avance au fonds d'immobilisations, sans intérêt	21 998											
Avance au fonds de bourses, sans intérêt	4 215											
Avance au fonds de la chaire d'écriture dramatique, sans intérêt	4 150											
Avance au fonds de la chaire en mise en scène, sans intérêt	7 451											
Avance au fonds Philippe-Casgrain, sans intérêt	4 563											
Avance au fonds Suzanne-Grossmann, sans intérêt	1 367											
Placements à recevoir	1 644											
Tranche des subventions gouvernementales à recevoir échéant à moins de un an (note 12)												
Long terme												
Placements (note 13)	313 757	—	193 820	38 783	—	5 596	—	—	—	12 110	193 820	508 517
Immobilisations corporelles (note 14)		206 386	204 249								507 168	1 303 220
Subventions gouvernementales à recevoir (note 12)												
Actif au titre des prestations définies (note 22)	45 000	20 120 535	3 887 616	196 483	1 406 534	44 966	383 686	56 737	11 059 260			
	131 460											
	3 777 363	206 386	25 154 681	3 926 399	1 412 130	44 966	383 686	56 737	11 071 370	46 162 874	42 811 011	
PASSIF												
Court terme												
Emprunt bancaire (note 15)			1 500 000									
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 16)	367 564											
Dépôts remboursables	21 375											
Subventions gouvernementales perçues par anticipation (note 17)	618 562	81	21 998	4 215	4 150	7 451	4 563	1 367	1 644			
Dû au fonds général, sans intérêt	9 748											
Dû au fonds de bourses, sans intérêt	12 110											
Dû au fonds de dotation, sans intérêt	754 399											
Apports et produits reportés (note 18)												
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an												
Long terme												
Debt à long terme (note 19)												
Passif au titre des prestations définies (note 22)	1 783 758	81	1 565 818	4 215	4 150	7 451	4 563	1 367	1 644	—		
		131 460										
	1 783 758	81	1 597 278	4 215	4 150	7 451	4 563	1 367	1 644	—	3 437 180	2 427 917
SOLDES DE FONDS												
Investis en immobilisations corporelles												
Grevés d'afféciations d'origine externe	18 617 500	3 283 473	192 333	1 404 679	40 403	382 319	55 093	9 535 427	18 617 500	18 844 238		
Grevés d'afféciations d'origine interne (notes 20 et 21)	4 839 903	638 711						1 535 943	19 733 630	17 466 833		
	206 305	3 926 399	196 483	1 404 679	40 403	382 319	55 093	1 535 943	4 374 564	4 071 923		
	206 305	25 154 681	3 926 399	1 412 130	44 966	383 686	56 737	11 071 370	46 162 874	42 811 011		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,
Administrateur

Bernard Flury

Richard Boily
Administrateur

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il offre une formation professionnelle, en français et en anglais, dans toutes les disciplines liées au théâtre : l'interprétation, l'écriture dramatique, la mise en scène, la scénographie et la production. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions ordinaires, en parts de fonds communs de placement et en parts de sociétés en commandite qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, en titres du marché monétaire et en bons du Trésor que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le fonds général présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités générales de l'organisme.

Le fonds de prêts présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'aide aux étudiants de l'organisme qui éprouvent des difficultés financières temporaires, au moyen de prêts de dépannage. Ces prêts ne portent pas intérêt et sont remboursables dans une période de 90 jours.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de bourses présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'aide aux étudiants de l'organisme qui éprouvent des difficultés financières de nature à compromettre la poursuite de leurs études à l'organisme, au moyen de bourses. Cette aide est complémentaire aux régimes gouvernementaux d'aide financière.

Le fonds de la chaire d'écriture dramatique présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux auteurs dramatiques invités en résidence dans le but de favoriser le développement de la dramaturgie de langue anglaise dans un contexte d'enseignement.

Le fonds de la chaire en mise en scène présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au soutien des activités de recherche, de production et d'enseignement en mise en scène.

Le fonds Philippe-Casgrain présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'enrichissement de la formation de haut niveau des étudiants dans le domaine de la voix, en permettant l'embauche de spécialistes qui les aideront à perfectionner leur technique vocale et leur diction par des classes de maître ou des ateliers intensifs.

Le fonds création et technologie présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux spécialistes invités, aux partenariats ou à des achats et locations permettant une intégration toujours plus poussée des nouvelles technologies scéniques dans la formation des étudiants et dans la réalisation de spectacles de l'organisme.

Le fonds Suzanne-Grossmann présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux sorties culturelles et théâtrales offertes par l'organisme à ses étudiants, notamment les visites au Festival de Stratford et au Festival Shaw.

Le fonds engagement communautaire et programmes étudiants présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au soutien de programmes pilotes et partenariats dans le but de créer un programme de résidence artistique et un programme d'engagement communautaire.

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotations.

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Produits autonomes

Les produits autonomes sont constatés à titre de produits conformément à l'accord entre les parties, lorsque le montant de la transaction est déterminé ou déterminable, que le recouvrement de la créance est raisonnablement assuré et que les services ont été fournis. Le passif lié à la fraction des produits autonomes facturés, mais non encore gagnés, est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les dividendes, les produits provenant de la participation au revenu net des parts de fonds communs de placement et des parts de sociétés en commandite ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les produits provenant de la participation au revenu net des parts de fonds communs de placement et des parts de sociétés en commandite sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits d'intérêts (y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations), la participation au revenu net des parts de fonds communs de placement et des parts de sociétés en commandite ainsi que les dividendes.

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements du fonds général.

Les produits de placements tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds de bourses, le fonds de la chaire d'écriture dramatique, le fonds de la chaire en mise en scène, le fonds Philippe-Casgrain, le fonds création et technologie ou le fonds Suzanne-Grossmann, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs. Les produits de placements tirés des ressources des fonds affectés sont constatés dans les fonds affectés correspondants.

Les produits de placements provenant des fondations communautaires grevés d'affectations d'origine externe sont présentés dans le fonds de bourses, le fonds de la chaire d'écriture dramatique, le fonds de la chaire en mise en scène, le fonds Philippe-Casgrain, le fonds création et technologie ou le fonds Suzanne-Grossmann, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	Taux
Bâtiments	2 %
Mobilier, équipement et matériel roulant	25 %
Équipement informatique	50 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'organisme constitue ses obligations en vertu du régime de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'organisme comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant du régime à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. L'organisme détermine les obligations au titre des prestations définies en utilisant une évaluation actuarielle établie séparément aux fins de la comptabilisation, laquelle est déterminée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables établies par la direction à la date d'évaluation actuarielle complète. Le solde des obligations est fondé sur l'évaluation actuarielle complète la plus récente, laquelle est extrapolée à la date de clôture. Le coût total du régime à prestations définies comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé dans les résultats au poste Charge liée au régime de retraite. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs du régime et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier et le coût des services passés, sont comptabilisés dans un poste distinct à l'état de l'évolution des soldes de fonds. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'une période ultérieure.

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	101 984	(105 903)
Frais payés d'avance	65 153	(92 587)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(17 358)	(219 195)
Dépôts remboursables	2 193	(1 010)
Subventions gouvernementales perçues par anticipation	489 562	(143 750)
Apports et produits reportés	24 592	(282 865)
	666 126	(845 310)

École nationale de théâtre du Canada
Notes complémentaires
au 31 juillet 2015

4 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
	\$	\$
Ministère du Patrimoine canadien	4 600 000	4 600 000
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	440 000	440 000
Ministère de la Culture de l'Ontario	50 000	50 000
Conseil des arts de Montréal	20 000	20 000
Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine du Nouveau-Brunswick	2 000	2 000
Prince Edward Island Ministry of Tourism and Culture	1 000	1 000
Conseil des arts du Manitoba	1 000	1 000
	5 114 000	5 114 000

5 - DONS PRIVÉS NON PLACÉS EN DOTATION

	2015	2014
	\$	\$
Fonds général		
Particuliers	172 095	104 440
Entreprises	188 430	116 815
Fondations	96 884	133 184
	457 409	354 439
Fonds de bourses		
Particuliers	37 550	25 690
Entreprises	18 000	10 000
Fondations	18 951	14 802
	74 501	50 492
Fonds création et technologie		
Particuliers	1 000	
Entreprises	68 000	32 000
	68 000	33 000
	599 910	437 931

6 - PRODUITS AUTONOMES

	2015	2014
	\$	\$
Monument-National (note 9)	993 318	905 239
Droits de scolarité	784 381	770 400
Inscriptions aux auditions	43 320	49 320
Abonnements à la bibliothèque	28 465	29 225
Location de salles	21 194	8 081
Autres	23 306	32 531
	1 893 984	1 794 796

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

7 - FONDATIONS COMMUNAUTAIRES

Au 31 juillet 2015, diverses fondations communautaires gèrent des fonds de dotations au profit de l'organisme. Ces fonds sont constitués de dons versés directement à une fondation communautaire au nom de l'organisme ou proviennent de dons que l'organisme a transférés à la fondation communautaire avec l'accord des donateurs. Les investissements dans des dotations faites à des fondations communautaires peuvent être admissibles à des appariements de dotations provenant de sources gouvernementales.

Durant l'exercice, aucun transfert n'a été effectué en faveur de fondations communautaires (250 000 \$ à Edmonton Community Foundation, 107 142 \$ à Toronto Community Foundation et 100 000 \$ à la Fondation Québec Philanthrope en 2014). Par ailleurs, l'organisme a reconnu 137 908 \$ (108 114 \$ en 2014) comme produit de placement de ces fonds de dotations gérés par des fondations communautaires au profit de l'organisme.

Ces fonds transférés par l'organisme sont détenus par les fondations communautaires à perpétuité. Les actifs appartiennent aux fondations communautaires et le fonds de capital est maintenu en permanence tout en étant géré en conformité avec les politiques de placement de chacune des fondations communautaires. Les produits provenant du fonds de dotation de ces fondations sont versés à l'organisme au moins une fois par année. Si l'organisme cessait ses activités, la propriété des fonds demeurerait aux fondations communautaires, qui utiliseraient alors les fonds au profit d'autres organisations caritatives ayant des objectifs similaires.

Ces fonds ne sont pas présentés dans les états financiers de l'organisme, puisque la propriété appartient aux fondations communautaires. L'organisme a seulement droit au produit de placement qui est comptabilisé chaque année à l'état des résultats.

La juste valeur des placements détenus par les fondations communautaires au 31 décembre est la suivante :

	2014-12-31	2013-12-31
	\$	\$
Fondation du Grand Montréal	3 632 271	3 454 702
Edmonton Community Foundation	1 397 954	1 076 410
Toronto Community Foundation	865 831	528 865
Vancouver Foundation	474 078	455 407
Community Foundation of Newfoundland and Labrador	208 047	204 337
South Saskatchewan Community Foundation	99 601	95 830
Winnipeg Foundation	135 600	115 646
Fondation Québec Philanthrope	206 550	102 873
	7 019 932	6 034 070

École nationale de théâtre du Canada
Notes complémentaires
au 31 juillet 2015

8 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2015 \$	2014 \$
Fonds général		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur non affectées	42 829	43 419
-----	-----	-----
Fonds de prêts		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur grevées d'affections d'origine interne	13 558	26 603
Coûts de transaction	(1 125)	(1 035)
-----	12 433	25 568
Fonds d'immobilisations		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur grevées d'affections (a)	343 981	827 463
Coûts de transaction	(23 214)	(24 337)
-----	320 767	803 126
Fonds de bourses		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur		
Tirées de ressources détenues à titre de dotations et affectées aux bourses (a)	909 736	1 365 446
Coûts de transaction	(52 572)	(47 778)
-----	857 164	1 317 668
Fonds de la chaire d'écriture dramatique		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur		
Tirées de ressources détenues à titre de dotations et affectées à l'écriture dramatique (a)	24 755	50 402
Coûts de transaction	(1 973)	(1 845)
-----	22 782	48 557
Fonds de la chaire en mise en scène		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur		
Tirées de ressources détenues à titre de dotations et affectées à la mise en scène (a)	227 115	315 478
Coûts de transaction	(12 600)	(11 395)
-----	214 515	304 083
Fonds Philippe-Casgrain		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur		
Tirées de ressources détenues à titre de dotations et affectées à la formation dans le domaine de la voix (a)	11 222	19 057
Coûts de transaction	(884)	(796)
-----	10 338	18 261

École nationale de théâtre du Canada
Notes complémentaires
au 31 juillet 2015

8 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS (suite)

	2015 \$	2014 \$
Fonds création et technologie		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur		
Tirées de ressources détenues à titre de dotations et affectées à la technologie (a)	126 280	174 647
Coûts de transaction	(8 460)	(6 421)
	117 820	168 226
Fonds Suzanne-Grossmann		
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur		
Tirées de ressources détenues à titre de dotations et affectées aux sorties culturelles et théâtrales (a)	21 294	40 096
Coûts de transaction	(1 642)	(1 577)
	19 652	38 519
	1 618 300	2 767 427

- (a) Des produits de placements sur une tranche de 21 733 719 \$ sont affectés à différentes activités en vertu d'affectations d'origine externe et ceux sur la tranche restante de 3 624 992 \$ ne sont pas sujets à une affectation précise. Le montant total des produits nets de placements tirés des ressources détenues à titre de dotations et affectés à des fonds spécifiques s'élève à 1 664 383 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2015 (2 792 589 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2014).

9 - MONUMENT-NATIONAL

	2015 \$	2014 \$
Produits		
Location de théâtres et vente de biens et services	924 818	786 739
Commandites	68 500	118 500
	993 318	905 239
Charges		
Locaux		
Salaires	121 421	107 578
Frais d'exploitation	380 398	381 171
Structure d'accueil		
Salaires	401 287	385 557
Accueil et diffusion	53 733	57 320
Services au public	82 241	71 238
Services aux producteurs	307 914	256 104
	1 346 994	1 258 968
Insuffisance des produits par rapport aux charges, excluant l'amortissement (a)	(353 676)	(353 729)

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

9 - MONUMENT-NATIONAL (suite)

- (a) Cette insuffisance des produits par rapport aux charges, à l'exception de l'amortissement, représente le coût d'utilisation du Monument-National à des fins pédagogiques. Les charges du Monument-National sont comprises dans les charges du fonds général.

10 - VIREMENT INTERFONDS

Conformément à une résolution du conseil d'administration et avec l'accord des donateurs, un montant de 529 000 \$ a été transféré du fonds de bourses au fonds d'engagement communautaire et programmes étudiants.

11 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2015 \$	2014 \$
Fonds général		
Comptes clients du Monument-National (a)	115 778	125 213
Intérêts courus	4 056	6 694
Prêts aux étudiants, sans intérêt	300	1 300
Taxes de vente à recevoir	17 319	110 259
Autres	23 404	16 980
	160 857	260 446
Fonds d'immobilisations		
Intérêts courus	10 429	13 218
Fonds de bourses		
Intérêts courus	29 035	28 028
Fonds de la chaire en mise en scène		
Intérêts courus	5 596	6 209
	205 917	307 901

- (a) Deux clients représentent respectivement 61 % et 27 % du total des comptes clients du Monument-National (un client en représentait 78 % en 2014).

École nationale de théâtre du Canada
Notes complémentaires
au 31 juillet 2015

12 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR

	2015	2014
	\$	\$
Fonds général		
Ministère de la Culture de l'Ontario	16 250	
Ministère du Patrimoine canadien	448 447	
Portion à court terme des subventions à recevoir	—	464 697
Fonds d'immobilisations		
Ministère du Patrimoine canadien	150 000	
Court terme	43 820	43 820
Long terme	131 460	175 280
	325 280	219 100
	325 280	683 797

(a) Cette subvention à recevoir est liée à la dette à long terme décrite à la note 19 des états financiers.

École nationale de théâtre du Canada
Notes complémentaires
au 31 juillet 2015

13 - PLACEMENTS

	2015						2014						
	Fonds d'administration						Fonds grevés d'affectations						
	Fonds général	Fonds de prêts	Fonds d'immobilisations	Fonds de bourses	Fonds de la chaire dramatique	Fonds de la chaire en mise en scène	Fonds Philippe-Casgrain	Fonds création et technologie	Fonds Suzanne-Grossmann	Fonds communautaire et programmes étudiants	Total	Total	
Encaisse	<u>710 654</u>	<u>370</u>	<u>96 123</u>	<u>376 648</u>	<u>6 296</u>	<u>114 041</u>	<u>8</u>	<u>2 768</u>	<u>1 569</u>	<u>—</u>	<u>1 308 477</u>	<u>597 828</u>	
Bons du Trésor	—	—	249 934	89 924	—	39 949	—	—	—	—	379 807	—	
Titres du marché monétaire	<u>1 680 456</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>1 680 456</u>	<u>626 021</u>	
Obligations													
Autres établissements fédéraux					66 924	782 042	246 862				1 095 828	372 102	
Provinciales					877 744	2 371 037	487 403				3 736 184	3 745 347	
Autres établissements provinciaux Municipales					416 312	943 426	158 412				1 518 150	1 105 411	
Autres établissements municipaux	<u>1 027 496</u>	<u>—</u>	<u>174 159</u>	<u>525 027</u>	<u>38 642</u>	<u>38 977</u>	<u>16 543</u>	<u>27 786</u>	<u>94 162</u>	<u>90 402</u>	<u>83 468</u>	<u>27 992</u>	
Sociétés	<u>1 027 496</u>	<u>—</u>	<u>1 573 781</u>	<u>4 716 191</u>	<u>—</u>	<u>1 067 236</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>1 856 912</u>	<u>3 003 639</u>	
Actions ordinaires													
Sociétés canadiennes ouvertes					691 139	1 895 616	343 674				2 930 429	2 728 300	
Sociétés américaines ouvertes					910 317	1 942 264	478 351				3 330 932	3 158 256	
Sociétés étrangères ouvertes					925 400	1 768 038	435 647				3 129 085	3 132 660	
Autres placements					—	2 526 856	5 605 918	—	1 257 672	—	—	9 390 446	9 019 216
Parts de fonds communs d'actions	<u>115 013</u>	<u>239 777</u>	<u>361 318</u>	<u>198 659</u>	<u>89 318</u>	<u>119 261</u>	<u>1 405 987</u>	<u>219 393</u>	<u>390 000</u>	<u>3 138 726</u>	<u>2 267 861</u>		
Parts de fonds communs d'obligations	<u>91 003</u>	<u>11 966</u>	<u>26 590</u>	<u>169 578</u>	<u>5 318</u>	<u>39 897</u>	<u>512 031</u>	<u>80 712</u>	<u>139 000</u>	<u>1 032 221</u>	<u>744 339</u>		
Parts de sociétés en commandite	<u>—</u>	<u>206 016</u>	<u>251 743</u>	<u>387 908</u>	<u>368 237</u>	<u>94 636</u>	<u>159 158</u>	<u>1 918 018</u>	<u>300 105</u>	<u>529 000</u>	<u>43 874</u>	<u>38 174</u>	
	<u>3 418 606</u>	<u>206 386</u>	<u>4 598 437</u>	<u>11 176 589</u>	<u>374 533</u>	<u>2 573 534</u>	<u>159 166</u>	<u>1 920 786</u>	<u>301 674</u>	<u>529 000</u>	<u>25 358 711</u>	<u>3 050 374</u>	
	<u>3 418 606</u>	<u>206 386</u>	<u>4 598 437</u>	<u>11 176 589</u>	<u>374 533</u>	<u>2 573 534</u>	<u>159 166</u>	<u>1 920 786</u>	<u>301 674</u>	<u>529 000</u>	<u>25 358 711</u>	<u>21 638 332</u>	

École nationale de théâtre du Canada
Notes complémentaires
au 31 juillet 2015

13 - PLACEMENTS (suite)

Actions

Répartition par secteurs d'activité

	2015	2014
	\$	%
Finances	2 090 591	22,26
Énergie	1 280 727	13,64
Industries	1 240 520	13,21
Télécommunications	1 239 528	13,20
Consommation discrétionnaire	950 933	10,13
Santé	753 673	8,03
Technologies de l'information	682 685	7,27
Biens de consommation	679 211	7,23
Matériaux	449 687	4,79
Service à la collectivité	11 883	0,12
Autres	11 008	0,12
	9 390 446	100,00
	9 019 216	100,00

Répartition par secteurs géographiques

	2015	2014
	\$	%
Canada	2 930 429	31,21
États-Unis	3 330 932	35,47
Royaume-Uni	470 320	5,01
France	700 592	7,46
Autres	1 958 173	20,85
	9 390 446	100,00
	9 019 216	100,00

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2015	2014
			Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Fonds d'immobilisations				
Terrains	2 968 676		2 968 676	2 968 676
Bâtiments de l'organisme	9 104 629	2 712 339	6 392 290	5 640 695
Bâtiment du Monument-National	18 918 557	8 507 677	10 410 880	10 789 251
Mobilier et équipement	2 654 503	2 352 035	302 468	215 368
Matériel roulant	22 595	22 595		
Équipement informatique	600 428	554 207	46 221	80 189
	34 269 388	14 148 853	20 120 535	19 694 179

Au 31 juillet 2015, les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement incluent 3 035 \$ (530 503 \$ au 31 juillet 2014) relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

15 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire d'un montant autorisé de 300 000 \$ (300 000 \$ en 2014) ne comporte aucune garantie et porte intérêt au taux préférentiel plus 1,5 %, soit 4,2 % (1,5 %, soit 4,5 % en 2014). L'emprunt bancaire est renégociable en mars 2016. Aux 31 juillet 2015 et 2014, il n'est pas utilisé.

L'organisme a également contracté une marge de crédit temporaire auprès de la Banque Nationale du Canada d'un montant autorisé de 1 500 000 \$, portant intérêt au taux de base de 2,7 % par année (3 % en 2014). Cet emprunt, devant être remboursé au plus tard le 1^{er} décembre 2015, a pour but de financer temporairement un investissement en immobilisations de l'organisme. Cette marge de crédit sera transférée en emprunt à terme à la fin des travaux (note 19).

16 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015 \$	2014 \$
Fonds général		
Comptes fournisseurs	146 640	755 716
Salaires à payer	35 947	10 872
Vacances à payer	58 036	53 006
Charges sociales à payer	117 298	81 404
Autres	9 643	11 392
	367 564	912 390

Les sommes à remettre à l'État totalisent 82 718 \$ au 31 juillet 2015 (47 629 \$ au 31 juillet 2014).

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

17 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES PERÇUES PAR ANTICIPATION

Les subventions gouvernementales perçues par anticipation représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du fonds général du prochain exercice.

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	129 000	272 750
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(129 000)	(272 750)
Montants encaissés pour le prochain exercice		
Ministère du Patrimoine Canadien	236 812	
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	330 000	110 000
Ministère de la Culture de l'Ontario	33 750	
Conseil des arts de Montréal	18 000	18 000
Prince Edward Island Ministry of Tourism and Culture	1 000	
Solde à la fin	618 562	129 000

18 - APPORTS ET PRODUITS REPORTÉS

Les apports et produits reportés représentent des ressources non dépensées destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice. Les variations survenues dans le solde de ces apports et produits reportés sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Produits reportés		
Droits de scolarité		
Solde au début	22 226	
Montant reçu au cours de l'exercice	24 440	22 226
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(22 226)	
Solde à la fin	24 440	22 226
Apports reportés		
Solde au début	707 581	1 012 672
Montant reçu au cours de l'exercice	563 844	702 142
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(541 466)	(1 007 233)
Solde à la fin	729 959	707 581
Total des apports et produits reportés	754 399	729 807

19 - DETTE À LONG TERME

	2015	2014
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Ministère de la Culture et des Communications du Québec		
Programme « Aide aux immobilisations » (a)	175 280	219 100
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	(43 820)	(43 820)
	131 460	175 280

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

19 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (a) Une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec a été obtenue au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2009 en vertu du programme « Aide aux immobilisations » relativement au financement d'une portion des coûts pour accroître l'accès de la population aux biens, aux services et aux activités du domaine culturel, par l'implantation d'équipements culturels de qualité respectant les critères de professionnalisme en vigueur. Cette subvention prend la forme d'une prise en charge du remboursement du capital et des intérêts d'un emprunt à terme d'un montant original de 438 200 \$. Cet emprunt, contracté par l'organisme, est garanti par une lettre de confort signée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, porte intérêt au taux de 5,61 % et est remboursable par versements semestriels de 21 910 \$ de janvier 2015 à juillet 2019. Au 31 juillet 2015, le solde de cet emprunt à terme et de la subvention sous forme de prise en charge s'élève à 175 280 \$ (219 100 \$ en 2014).

Les versements sur la dette à long terme au cours du prochain exercice s'élèvent à 43 820 \$ en 2016, 2017, 2018 et 2019. Ces versements font l'objet de subventions du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

En 2013, l'organisme a signé une entente de financement d'un emprunt à terme de 1 500 000 \$ qui sera déboursé au plus tard le 1^{er} décembre 2015 et qui servira à rembourser l'emprunt bancaire décrit à la note 15. L'emprunt porte intérêt à 4,77 % et aura un terme de 10 ans, et les remboursements en capital et intérêts s'élevant à 57 476 \$ calculés sur la base d'un amortissement de 20 ans seront versés semestriellement. Le solde du prêt sera remboursé en totalité à la date d'échéance du terme de 10 ans. Des accords de contribution ont été signés avec le ministre de la Culture et des Communications du Québec et avec le ministre du Patrimoine canadien. Sous réserve des modalités des accords, les deux paliers gouvernementaux verseront chacun un montant maximal de 1 500 000 \$ pour financer les projets de rénovation de l'organisme. La contribution du gouvernement provincial servira à financer le service de la dette, alors que la contribution du fédéral est encaissable sur présentation des pièces justificatives.

École nationale de théâtre du Canada
Notes complémentaires
au 31 juillet 2015

20 - FONDS DE DOTATION

						2015
						Fonds engagement communautaire et programmes étudiants
						Total
	Fonds de la chaire d'écriture dramatique	Fonds de la chaire en mise en scène	Fonds Philippe- Casgrain	Fonds création et technologie	Fonds Suzanne- Grossmann	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Grevés d'affectations d'origine externe						
Solde au début						
Dons	5 444 613	178 051	867 000	112 400	1 273 099	244 936
Virement interfonds (note 10)	1 135 528			1 800	278 000	
Solde à la fin	(529 000)					
	6 051 141	178 051	867 000	114 200	1 551 099	244 936
Grevés d'affectations d'origine interne						
Solde au début						
Dons	1 232 343		300 000			
Solde à la fin	3 600		300 000	-	-	
Total	1 235 943	-	1 167 000	114 200	1 551 099	244 936
						Fonds engagement communautaire et programmes étudiants
						Total
	Fonds de la chaire d'écriture dramatique	Fonds de la chaire en mise en scène	Fonds Philippe- Casgrain	Fonds création et technologie	Fonds Suzanne- Grossmann	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Grevés d'affectations d'origine externe						
Solde au début						
Dons	5 262 151	178 051	867 000	106 100	893 266	234 936
Virement interfonds (note 10)	182 462			6 300	379 833	10 000
Solde à la fin	5 444 613	178 051	867 000	112 400	1 273 099	244 936
Grevés d'affectations d'origine interne						
Solde au début						
Dons	1 218 369		300 000			
Virement interfonds (note 10)	10 587					
Solde à la fin	3 387		300 000	-	-	
Total	1 232 343	-	1 167 000	112 400	1 273 099	244 936
						Fonds engagement communautaire et programmes étudiants
						Total
	Fonds de la chaire d'écriture dramatique	Fonds de la chaire en mise en scène	Fonds Philippe- Casgrain	Fonds création et technologie	Fonds Suzanne- Grossmann	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Grevés d'affectations d'origine externe						
Solde au début						
Dons	1 218 369		300 000			
Virement interfonds (note 10)	10 587					
Solde à la fin	3 387		300 000	-	-	
Total	1 232 343	-	1 167 000	112 400	1 273 099	244 936

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

21 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Conformément à des résolutions du conseil d'administration, un montant de 1 993 605 \$ du solde de fonds non grevé d'affectations du fonds général a fait l'objet d'une affectation d'origine interne. Ce montant est affecté au remboursement du déficit actuariel du régime de retraite à prestations déterminées et à une réserve pour risque.

22 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'organisme évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 juillet de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2014 et a été extrapolée au 31 juillet 2015 aux fins de comptabilisation.

La situation de capitalisation du régime de retraite s'établit comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Juste valeur des actifs du régime	9 121 000	8 117 000
Obligations au titre des prestations définies	9 076 000	8 216 000
Situation de capitalisation – actif (passif) au titre des prestations définies	45 000	(99 000)

23 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET SERVICES

L'organisme a choisi de ne pas constater les apports reçus sous forme de biens et services.

L'organisme a reçu certains biens et services gratuitement. La juste valeur de ces biens et services établie par le commanditaire ou un expert est évaluée à 536 \$ (169 783 \$ en 2014).

24 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, autres que les placements en actions ordinaires de sociétés ouvertes et les parts de sociétés en commandite. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions gouvernementales à recevoir, les comptes clients et autres créances, à l'exception des taxes de vente à recevoir, et les fonds communs de placement, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. De plus, certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de crédit.

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

24 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le risque de crédit relatif à l'encaisse, aux titres du marché monétaire et aux bons du Trésor est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement :

- Risque de change :

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. L'organisme est exposé au risque de change en raison des placements, des sommes à recevoir découlant de la cession de placements, des intérêts et dividendes à recevoir, de la trésorerie et des sommes à payer découlant de l'acquisition de placements libellés en devises. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur de ces actifs. Les actifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Dollar américain	4 432 174	4 225 543
Euro	1 580 518	1 421 007
Yen	372 557	381 102
Dollar australien	77 645	115 189
Livre sterling	291 207	361 122
Franc suisse	72 944	143 943
Couronne suédoise	8 077	
Couronne danoise	136 072	165 070
Couronne norvégienne	15 507	21 835
	6 978 624	6 842 888

De plus, de façon indirecte, l'organisme est soumis au risque de change en raison de ses fonds communs de placement, car ceux-ci peuvent inclure des placements en devises;

- Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations, les titres du marché monétaire, les bons du Trésor et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

École nationale de théâtre du Canada

Notes complémentaires

au 31 juillet 2015

24 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'emprunt bancaire et la marge de crédit temporaire portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt;

– Risque de prix autre :

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions ordinaires de sociétés ouvertes et en parts de sociétés en commandite, et des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments. De plus, certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'organisme qui sont évalués au coût après amortissement totalise 1 901 012 \$ (1 872 142 \$ au 31 juillet 2014), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 24 050 234 \$ (21 040 504 \$ au 31 juillet 2014).

Passifs financiers garantis

Au 31 juillet 2015, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 175 280 \$.

25 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de service d'entretien ménager, de location d'équipement et d'un espace de rangement échéant jusqu'en septembre 2019, à verser une somme de 305 642 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 181 606 \$ en 2016, à 59 028 \$ en 2017, à 52 727 \$ en 2018 et à 12 281 \$ en 2019.

26 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.